

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	FlixBus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	FlixBus France SARL
Liaison déclarée	
Origine ¹ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Gare routière de Dijon (Cour de la Gare, 2100 Dijon)
Destination ² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Besançon (5 Avenue du Maréchal Foch, 25000 Besançon)
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du(des) fichier(s) : Itinéraire envisagé Dijon - Besançon
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	1 heure et 20 minutes
Fréquence ³ et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du(des) fichier(s) : Fréquence hebdomadaire

¹ Extrémité 1 de la liaison concernée

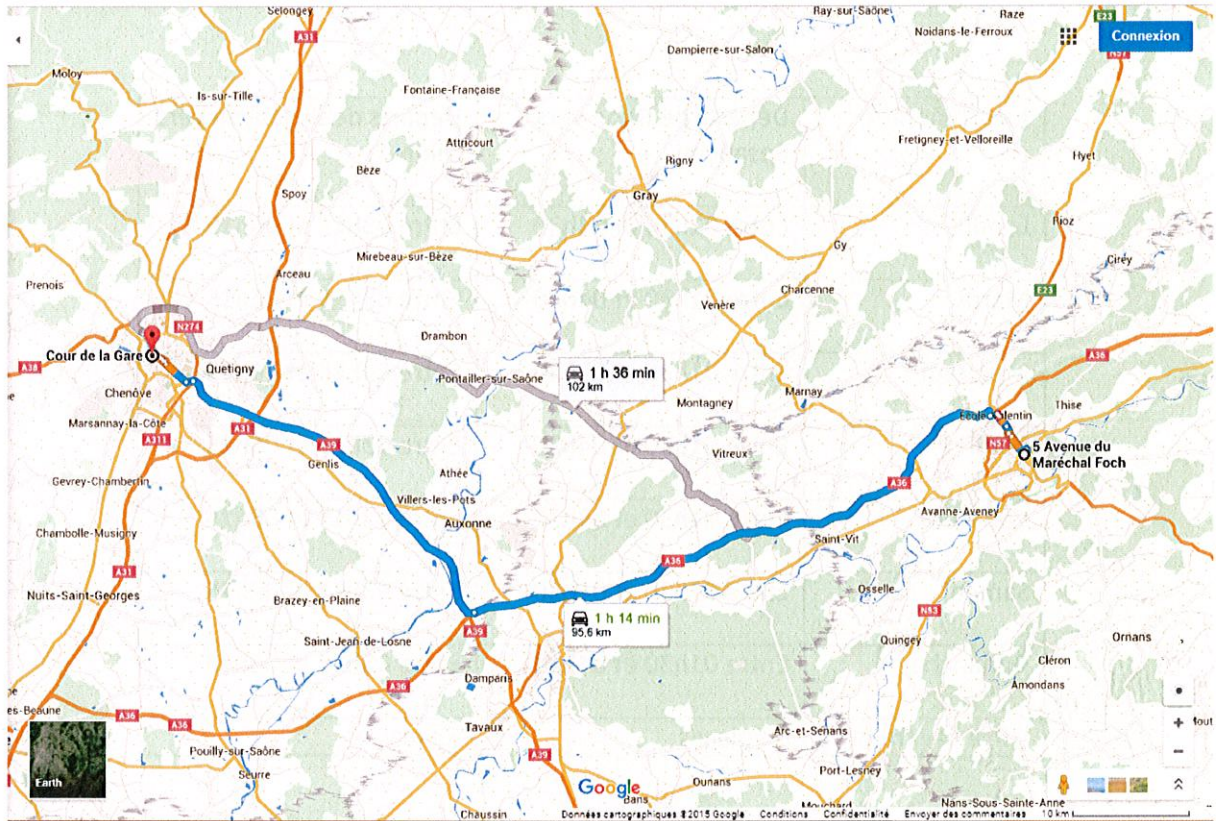
² Extrémité 2 de la liaison concernée

³ Telle que définie par l'article 31-1 du décret du 16 août 1985 modifié, c'est-à-dire « ensemble d'horaires de passage ou plage horaire de passage selon une périodicité donnée, de véhicules de transport routier de personnes ».

Pièce jointe numéro 1

Tronçon Dijon - Besançon

Itinéraire envisagé Dijon - Besançon



Pièce jointe numéro 2

Tronçon Dijon - Besançon

Fréquence hebdomadaire

14 passages hebdomadaires

Jour/Itinéraire	Départs de Dijon vers Besançon	Départs de Besançon vers Dijon
Lundi	Entre 01h30 et 04h30	Entre 03h15 et 06h15
Mardi	Entre 01h30 et 04h30	Entre 03h15 et 06h15
Mercredi	Entre 01h30 et 04h30	Entre 03h15 et 06h15
Jeudi	Entre 01h30 et 04h30	Entre 03h15 et 06h15
Vendredi	Entre 01h30 et 04h30	Entre 03h15 et 06h15
Samedi	Entre 01h30 et 04h30	Entre 03h15 et 06h15
Dimanche	Entre 01h30 et 04h30	Entre 03h15 et 06h15
Offre par trajet	53 places	53 places